



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

S P S

1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA PERSONNE PHYSIQUE OU MORALE RESPONSABLE DE LA MISE SUR LE MARCHÉ.

NOM DU PRODUIT S P S

NO DE PRODUIT : 910100

DISTRIBUTEUR Dodge Company Ltd,
Units 11/15 Ardglan Industrial
Estate,
Whitchurch, Hampshire,
RG28 7BB, United Kingdom
44 (0)1256-893883
44 (0)1256-893868

2 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Appellation	No EC :	No. CAS	Contenu	Classification
BIPHÉNYL-2-OL	201-993-5	90-43-7	< 1%	Xi;R36/37/38 N;R50
MÉTHANOL	200-659-6	67-56-1	1-5%	F;R11 T;R23/24/25,R39/23/24/25
NITRITE DE SODIUM	231-555-9	7632-00-0	< 1%	O;R8 T;R25 N;R50

Le texte intégral pour toutes les phrases R est présenté dans la rubrique 16.

3 IDENTIFICATION DES DANGERS

Non considéré comme dangereux pour la santé ou l'environnement selon la législation en vigueur.

4 PREMIERS SECOURS

INHALATION

Emmener immédiatement à l'air frais la personne exposée. Si la victime respire difficilement, l'administration d'oxygène par du personnel formé peut être bénéfique. Garder la victime au chaud et au repos. Consulter immédiatement un médecin.

INGESTION

Sans objet.

CONTACT AVEC LA PEAU

Laver immédiatement la peau avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si les troubles persistent.

CONTACT AVEC LES YEUX

Prendre soin d'enlever les lentilles de contact des yeux avant de rincer. Laver rapidement les yeux avec beaucoup d'eau en soulevant les paupières. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si les troubles persistent.

5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

MOYENS D'EXTINCTION

Utiliser : Mousse résistante à l'alcool. Mousse. Poudre. Agents chimiques secs, sable, dolomite, etc.

PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Les récipients proches à l'incendie doivent être éloignés ou refroidis avec de l'eau. Aérer les espaces fermés avant d'y entrer. Utiliser de l'eau pour refroidir les récipients exposés à l'incendie et disperser les vapeurs.

RISQUES D'INCENDIE/D'EXPLOSION RARES

Les bombes aérosols peuvent exploser en cas d'incendie. Les vapeurs peuvent s'enflammer.

RISQUES PARTICULIERS

Un feu créé : Gaz/vapeurs/fumées toxiques de : Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO2).

6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

MÉTHODES DE NETTOYAGE

Porter un équipement de protection approprié. Éteindre toutes sources d'inflammation. Éviter les étincelles, les flammes, la chaleur et ne pas fumer. Ventiler.

S P S

7 MANIPULATION ET STOCKAGE

PRÉCAUTIONS D'USAGE

Éloigner de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Faire très attention de ne pas renverser la matière et éviter du contact avec la peau et les yeux. Émission de vapeurs des solvants pendant l'application et le séchage. Bien aérer et éviter de respirer les vapeurs. Choisir un appareil respiratoire approuvé si la contamination de l'air est supérieure au taux acceptable. Empêcher la formation d'électricité statique et d'étincelles. Utiliser un équipement électrique antidéflagrant.

PRÉCAUTIONS DE STOCKAGE

Bombe aérosol : ne doit pas être exposé aux rayons directs du soleil ou à des températures supérieures à 50°C. Peut attaquer certains plastiques, caoutchoucs et revêtements.

8 CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Appellation	NORME	LT - ppm	LT - mg/m3	ST - ppm	ST - mg/m3
MÉTHANOL	VLEP	200 ppm	260 mg/m3	1000 ppm	1300 mg/m3

ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION



MESURES D'INGÉNIEURIE

Ventilation antidéflagrante générale et localisée.

PROTECTION RESPIRATOIRE

Si la ventilation est insuffisante, une protection respiratoire appropriée doit être disponible.

PROTECTION DES MAINS

Porter des gants de protection en : P.T.E.F. (Teflon). ou Polyéthylène/éthylène-alcool de vinyle (PE/EVAL).

PROTECTION DES YEUX

Porter des lunettes de sécurité approuvées.

AUTRES MESURES DE PROTECTION

Porter des vêtements appropriés pour éviter tout contact avec le liquide et un contact répété ou prolongé avec les vapeurs.

MESURES D'HYGIÈNE

NE PAS FUMER DANS LA ZONE DE TRAVAIL ! Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes.

Enlever promptement tout vêtement contaminé. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.

9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ASPECT	Aérosol		
COULEUR	Incolore		
ODEUR	Agréable, plaisante.		
SOLUBILITÉ	Légèrement soluble dans l'eau.		
TENSION DE VAPEUR (air=1)	>1	PRESSION DE VAPEUR	862.069 kPa 54
TAUX D'ÉVAPORATION	<1 BuAc=1	VOLATILE PAR VOLUME (%)	100
POINT D'ÉCLAIR (°C)	>23 CF (Creuset fermé).		

10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ

Stable aux températures normales.

CONDITIONS À ÉVITER

Éviter la chaleur, les flammes et d'autres sources d'inflammation. Éviter le contact avec : Les agents oxydants forts. Les alcalis forts. Les acides minéraux forts.

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

INHALATION

Nocif par inhalation. Les vapeurs peuvent causer des maux de tête, de la fatigue, des vertiges et des nausées.

INGESTION

Peut causer des gênes en cas d'ingestion. Peut causer des douleurs à l'estomac ou des vomissements. Somnolence, étourdissements, désorientation, vertiges. Dépression du système nerveux central. Effet narcotique.

SPS**CONTACT AVEC LA PEAU**

Nocif par contact avec la peau. Agit comme un agent de délipidation de la peau. Peut causer un craquement de la peau et de l'eczéma.

CONTACT AVEC LES YEUX

Le gaz et la vapeur dans les yeux peuvent causer des irritations et des douleurs cuisantes.

MISES EN GARDE SUR LA SANTÉ

Peut entraîner une irritation de l'appareil respiratoire. L'inhalation prolongée de fortes concentrations peut endommager l'appareil respiratoire.

VOIE D'EXPOSITION

Inhalation. Contact avec la peau et/ou les yeux.

12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**ÉCOTOXICITÉ**

Non reconnu comme dangereux pour l'environnement.

13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**MÉTHODES D'ÉLIMINATION**

Les récipients vides ne doivent pas être brûlés par risque d'explosion. Éliminer les rejets et déchets conformément aux règlements municipaux.

14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DÉSIGNATION OFFICIELLE DE TRANSPORT	AEROSOLS		
NO. UN ROUTE	1950	N°CLASSIFICATION ADR	2
CLASSIFICATION ADR	Class 2	GROUPE D'EMBALLAGE ADR	Not Applicable
NO. D'ÉTIQUETTE ADR	2.1	NO CEFIC TEC(R)	20G5F
NO. CLASSE RID	2	GROUPE D'EMBALLAGE RID	Not Applicable
NO. UN MER	1950	CLASSE IMDG	2.1
NO. DE PAGE IMDG	2.1	GROUPE D'EMBALLAGE IMDG	Not Applicable
EMS	F-D, S-U	MFAG	See Guide
POLLUANT MARIN	Non.	NO. UN, AIR	1950
CLASSE AIR	2.1	GROUPE D'EMBALLAGE AÉRIEN	Not Applicable

15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**PHRASES DE RISQUE**

NC Non classé.

CONSEILS DE PRUDENCE

P13 Fiche de donnée de sécurité disponible sur demande pour les professionnels.

16 AUTRES INFORMATIONS

DATE DE RÉVISION May 2007

PHRASES - R (TEXTE INTÉGRAL)

R11	Facilement inflammable.
R23/24/25	Toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
R25	Toxique en cas d'ingestion.
R36/37/38	Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.
R39/23/24/25	Toxique : danger d'effets irréversibles très graves par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
R50	Très toxique pour les organismes aquatiques.
R8	Favorise l'inflammation des matières combustibles.

SPS**AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ**

Ces informations concernent uniquement la matière spécifique et ne s'appliquent pas si la matière est utilisée en combinaison avec d'autres matières ou dans d'autres procédés. Les informations sont, au mieux de nos connaissances, correctes et exactes à la date indiquée. Toutefois, aucune garantie ou représentations ne sont données quant à l'exactitude, la fiabilité ou la complétude de ces informations. Il est à la responsabilité de l'utilisateur de conclure si les informations sont applicables pour une certaine utilisation.